

FICHE DE DONNÉES DE SÉCURITÉ

Révision: 2.0 Date: 17 Novembre 2016


SELON LES RÈGLEMENTS (CE) 1907/2006 (REACH),
1272/2008 (CLP) & 2015/830

www.vishaypg.com

SECTION 1: IDENTIFICATION DE LA SUBSTANCE/DU MÉLANGE ET DE LA SOCIÉTÉ/L'ENTREPRISE

- 1.1 Identificateur de produit**
Désignation Commerciale M-Bond GA-2 Resin
Nom Chimique Mélange
N° CAS Mélange
N° EINECS Mélange
No. D'Enregistrement d'REACH Aucun attribué.
- 1.2 Utilisations identifiées pertinentes de la substance ou du mélange et utilisations déconseillées**
Utilisation Identifiée Adhésifs.
Utilisations Déconseillées Rien d'autre que ce qui précède.
- 1.3 Renseignements concernant le fournisseur de la fiche de données de sécurité**
Identification de la société
VISHAY MEASUREMENTS GROUP UK LTD
Stroudley Road
Basingstoke
Hampshire
RG24 8FW
Royaume-Uni
Téléphone +44 (0) 1256 462131
Fax +44 (0) 1256 471441
Email (personne compétente) mm.uk@vishaypg.com
- 1.4 Numéro d'appel d'urgence**
Tél. d'urgence (00-1) 703-527-3887 CHEMTREC (24 heures)
Langues parlées Toutes les langues européennes officielles.

SECTION 2: IDENTIFICATION DES DANGERS

- 2.1 Classification de la substance ou du mélange**
- 2.1.1 Règlement (CE) No 1272/2008 (CLP)**
Skin Corr. 1C; H314
Eye Dam. 1; H318
Skin Sens. 1; H317
Repr. 1B; H360
Aquatic Chronic 2; H411
- 2.2 Éléments d'étiquetage**
Désignation Commerciale M-Bond GA-2 Resin
Contient: 2-Ethyl-2-(hydroxyméthyl)-1,3- Propanediol polymer with (chlorométhyl)oxirane et bisphénol-A-(epichlorhydrin) epoxy resin (number average molecular weight ≤ 700)
- Pictogramme(s) de Danger
- Mention(s) d'Avertissement
- Mention(s) de Danger
- 
- Danger
- H314: Provoque des brûlures de la peau et des lésions oculaires graves.
H317: Peut provoquer une allergie cutanée.
H360: Peut nuire à la fertilité ou au fœtus.

FICHE DE DONNÉES DE SÉCURITÉ

Révision: 2.0 Date: 17 Novembre 2016

SELON LES RÈGLEMENTS (CE) 1907/2006 (REACH),
1272/2008 (CLP) & 2015/830

www.vishaypg.com

Conseil(s) de Prudence

H411: Toxique pour les organismes aquatiques, entraîne des effets néfastes à long terme.

P201: Se procurer les instructions avant utilisation.

P280: Porter des gants de protection/des vêtements de protection/un équipement de protection des yeux/ du visage.

P301+P330+P331: EN CAS D'INGESTION: rincer la bouche. NE PAS faire vomir.

P303+P361+P353: EN CAS DE CONTACT AVEC LA PEAU (ou les cheveux): Enlever immédiatement tous les vêtements contaminés. Rincer la peau à l'eau/Se doucher.

P305+P351+P338: EN CAS DE CONTACT AVEC LES YEUX: rincer avec précaution à l'eau pendant plusieurs minutes. Enlever les lentilles de contact si la victime en porte et si elles peuvent être facilement enlevées. Continuer à rincer.

P310: Appeler immédiatement un CENTRE ANTIPOISON/un médecin.

2.3 Autres dangers

Aucun.

SECTION 3: COMPOSITION/INFORMATIONS SUR LES COMPOSANTS

3.1 Substances Substances dans les préparations / mélanges

3.2 Mélanges

Classification CE Règlement (CE) No 1272/2008 (CLP)

Identité chimique de la substance	%W/W	N° CAS	N° CE	No. D'Enregistrement d'REACH	Mention(s) de Danger
Limestone	30 – 35	1317-65-3	215-279-6	Pas encore assigné dans la chaîne d'approvisionnement.	Non classé
2-Ethyl-2-(hydroxyméthyl)-1,3-Propanediol polymer with (chlorométhyl)oxirane	27 - 32	30499-70-8	-	Pas encore assigné dans la chaîne d'approvisionnement.	Skin Corr. 1C; H314 Eye Dam. 1; H318 Skin Sens. 1B; H317 Repr. 1B; H360 Aquatic Chronic 2; H411
reaction product: bisphenol-A-(epichlorhydrin) epoxy resin (number average molecular weight ≤ 700)	15 – 20	25068-38-6	500-033-5	Pas encore assigné dans la chaîne d'approvisionnement.	Skin Irrit. 2; H315 (LCS ≥ 5%) Skin Sens. 1; H317 Eye Irrit. 2; H319 (LCS ≥ 5%) Aquatic Chronic 2; H411

Pour le texte complet des mention de danger, consulter le chapitre 16.

SECTION 4: PREMIERS SECOURS



4.1 Description des premiers secours

Art de l'auto-portrait-protection du premier assistant

Utiliser l'équipement de protection individuel requis. Porter un équipement de protection personnel approprié et éviter tout contact avec le produit. Assurer une ventilation adéquate. Éviter tout contact. Ne pas respirer les vapeurs. Déconseillé aux femmes enceintes.

Inhalation

EN CAS D'INHALATION: Si la respiration est difficile, transporter la victime en plein air et la maintenir au repos dans une position où elle peut respirer confortablement. En cas de symptômes respiratoires: Appeler un CENTRE ANTIPOISON/un médecin/...

Contact avec la Peau

EN CAS DE CONTACT AVEC LA PEAU (ou les cheveux): Rincer

Révision: 2.0 Date: 17 Novembre 2016

SELON LES RÈGLEMENTS (CE) 1907/2006 (REACH),
1272/2008 (CLP) & 2015/830

www.vishaypg.com

Contact avec les yeux	immédiatement la peau à grande eau pendant 15 à 20 minutes. Enlever les vêtements contaminés. Si l'irritation (rougeurs, éruption ou apparition de cloques) s'étend, consulter un médecin. EN CAS DE CONTACT AVEC LES YEUX: rincer avec précaution à l'eau pendant plusieurs minutes. Enlever les lentilles de contact si la victime en porte et si elles peuvent être facilement enlevées. Continuer à rincer. Tenir les yeux ouverts et rincer doucement à l'eau pendant 15 à 20 minutes. Appeler immédiatement un CENTRE ANTIPOISON/un médecin.
Ingestion	EN CAS D'INGESTION: rincer la bouche. Faire boire beaucoup d'eau à la victime. NE PAS faire vomir. Appeler un CENTRE ANTIPOISON/un médecin en cas de malaise. EN CAS d'exposition prouvée ou suspectée: consulter un médecin.
4.2 Principaux symptômes et effets, aigus et différés	Provoque des brûlures de la peau et des lésions oculaires graves. Peut provoquer une allergie cutanée. Peut nuire à la fertilité ou au fœtus.
4.3 Indication des éventuels soins médicaux immédiats et traitements particuliers nécessaires	Traiter symptomatiquement.
Instructions pour le Médecin:	EN CAS DE CONTACT AVEC LES YEUX: Obtenir une consultation rapidement, de préférence auprès d'un ophtalmologue.

SECTION 5: MESURES DE LUTTE CONTRE L'INCENDIE

5.1 Moyens d'extinction	Eteindre l'incendie avec de l'anhydride carbonique, de la poudre chimique, de la mousse ou de l'eau pulvérisée.
Moyens d'Extinction Appropriés	
Moyens d'extinction inappropriés	Ne pas utiliser de jet d'eau. Une aspersion d'eau directe risquerait de propager l'incendie.
5.2 Dangers particuliers résultant de la substance ou du mélange	Peut se décomposer dans un incendie en dégageant des fumées toxiques. Monoxyde de carbone, Dioxyde de carbone, Phénoliques.
5.3 Conseils aux pompiers	Les membres des services de lutte contre l'incendie doivent porter des vêtements de protection complets, y compris un appareil respiratoire autonome. Ne pas respirer les fumées. Maintenir les récipients au frais en les arrosant d'eau s'ils sont exposés au feu. Ne pas laisser s'échapper en direction de cours d'eau ou des égouts. Les vapeurs peuvent créer une atmosphère explosive.

SECTION 6: MESURES À PRENDRE EN CAS DE DÉVERSEMENT ACCIDENTEL

6.1 Précautions individuelles, équipement de protection et procédures d'urgence	Assurer une ventilation adéquate. Obturer la fuite si cela peut se faire sans danger. Utiliser l'équipement de protection individuel requis. Porter un équipement de protection personnel approprié et éviter tout contact avec le produit. Ne pas respirer les vapeurs. Éviter tout contact. Ne pas ingérer. en cas d'ingestion consulter immédiatement un médecin. Isoler la zone et laisser les vapeurs se disperser.
6.2 Précautions pour la protection de l'environnement	Éviter le rejet dans l'environnement. Empêcher toute contamination du réseau des eaux usées, égouts ou cours d'eau. Alerter les autorités compétentes en cas de déversement ou de décharge incontrôlée dans le réseau des eaux usées.
6.3 Méthodes et matériel de confinement et de nettoyage	Adsorber les déversements sur du sable, de la terre ou tout matériau adsorbant. Transférer dans un conteneur pour élimination. Se débarrasser de ce produit et de son récipient comme s'il s'agissait de déchets dangereux.
6.4 Référence à d'autres sections	Voir Rubrique: 8, 13

SECTION 7: MANIPULATION ET STOCKAGE

7.1 Précautions à prendre pour une manipulation sans danger	Éviter tout contact. Ne pas respirer les vapeurs. Assurer une ventilation adéquate. Porter un équipement de protection personnel approprié et éviter tout contact avec le produit. Utiliser l'équipement de protection individuel requis. Voir Rubrique: 8. Ne pas manger, boire ou fumer en manipulant ce produit. Se laver les mains avant les pauses et après le travail. Les vêtements contaminés
--	---

Révision: 2.0 Date: 17 Novembre 2016

SELON LES RÈGLEMENTS (CE) 1907/2006 (REACH),
1272/2008 (CLP) & 2015/830

www.vishaypg.com

- 7.2 Conditions nécessaires pour assurer la sécurité du stockage, tenant compte d'éventuelles incompatibilités**
 Température de stockage
 Temps limite de stockage
 Matières incompatibles
- 7.3 Utilisation(s) finale(s) particulière(s)**
- devront être blanchis avant de les réutiliser.
 Stocker dans un endroit bien ventilé. Maintenir le récipient fermé de manière étanche. Conserver à l'abri de la lumière solaire directe.
- La température de stockage idéale est (°C): <30°C
 Stable dans les conditions normales.
 Réagit violemment avec - Agents oxydants forts, Alcalis, Acides et Amines Adhésifs.

SECTION 8: CONTRÔLES DE L'EXPOSITION/PROTECTION INDIVIDUELLE

8.1 Paramètres de contrôle

8.1.1 Limites d'exposition sur le lieu de travail

SUBSTANCE	N° CAS	VME (8 heures, ppm)	VME (8 heures, mg/m³)	VLE (ppm)	VLE (mg/m³)	Remarque
Calcium carbonate	1317-65-3	-	10	-	-	INRS (ED 984) aérosols respirables

INRS: Institut National de Recherche et de Sécurité. Valeurs limites d'exposition professionnelle aux agents chimiques en France (ED 984)

8.1.2 Valeur limite biologique

Non fixé.

8.1.3 PNECs et DNELs

Non fixé.

8.2 Contrôles de l'exposition

8.2.1 Contrôles techniques appropriés

Assurer une ventilation adéquate. ou Utiliser des récipients appropriés. Les niveaux de concentrations dans l'atmosphère doivent être contrôlés et en accord avec la limite d'exposition sur le lieu de travail. Un centre de nettoyage / d'eau devrait être disponible pour se laver les yeux et la peau.

8.2.2 Mesures de protection individuelle, tels que les équipements de protection individuelle (EPI)

Des mesures générales d'hygiène pour la manipulation de produits chimiques sont applicables. Éviter tout contact. Ne pas respirer les vapeurs. Se laver les mains avant les pauses et après le travail. Garder les vêtements de travail séparément. Les vêtements contaminés devront être blanchis avant de les réutiliser. Ne pas manger, boire ou fumer sur le lieu de travail.

Protection des yeux/du visage



Porter des lunettes de sécurité afin de garantir une protection totale de vos yeux contre toute projection de liquide (EN166).

Protection de la peau



Protection des mains:

Porter des gants imperméables (NE374). Temps de rupture de la matière des gants : voir les informations fournies par le fabricant des gants. Les gants doivent être changés régulièrement pour éviter des problèmes d'étanchéité. Indice de protection 6, correspondant à > 480 minutes de temps de perméation selon la norme EN 374

Matériaux appropriés:

- Caoutchouc butyle
- Caoutchouc nitrile
- Néoprène
- Chlorure de polyvinyle - PVC

Protection de la peau:

porter une combinaison appropriée pour éviter une exposition de la peau.

FICHE DE DONNÉES DE SÉCURITÉ

Révision: 2.0 Date: 17 Novembre 2016

SELON LES RÈGLEMENTS (CE) 1907/2006 (REACH),
1272/2008 (CLP) & 2015/830

www.vishaypg.com

Protection respiratoire



Lorsque la ventilation du local est insuffisante, porter un équipement de protection respiratoire. Un masque adéquat avec filtre type A/P peut être approprié.

Dangers thermiques

Non applicable.

8.2.3 Contrôles D'exposition Liés À La Protection De L'environnement

Éviter le rejet dans l'environnement.

SECTION 9: PROPRIÉTÉS PHYSIQUES ET CHIMIQUES

9.1 Informations sur les propriétés physiques et chimiques essentielles

Aspect	Noir Liquide
Odeur	D'Éther Odeur
Seuil olfactif	Non disponible.
pH	Non fixé.
Point de fusion/point de congélation	ca. 320°C (bisphenol-A-(epichlorhydrin))
Point initial d'ébullition et intervalle d'ébullition	>260°C (Mélange)
Point d'éclair	>93°C [Closed cup/Coupe fermée]
Taux d'Evaporation	<1
Inflammabilité (solide, gaz)	Non inflammable
Limites supérieures/inférieures d'inflammabilité ou limites d'explosivité	Non disponible.
Pression de vapeur	<0.1 mmHg @ 20°C
Densité de vapeur	Non disponible.
Densité relative	1.51 g/cm ³ (H ₂ O = 1) (Mélange)
Solubilité(s)	Légèrement soluble dans: De l'eau (Mélange)
Coefficient de partage: n-octanol/eau	log Pow >= 2.918 (bisphenol-A-(epichlorhydrin))
Température d'auto-inflammabilité	Non disponible.
Température de décomposition	Non disponible.
Viscosité	Non disponible.
Propriétés explosives	Non disponible.
Propriétés comburantes	Non oxydant.

9.2 Autres informations

Aucun.

SECTION 10: STABILITÉ ET RÉACTIVITÉ

10.1 Réactivité	Stable dans les conditions normales.
10.2 Stabilité chimique	Stable dans les conditions normales.
10.3 Possibilité de réactions dangereuses	Les résines époxydes libèrent des composés phénoliques, du monoxyde de carbone et de l'eau.
10.4 Conditions à éviter	Éviter tout contact avec une source de chaleur ou d'inflammation et des comburants.
10.5 Matières incompatibles	Réagit violemment avec - Agents oxydants forts, Alcalis, Acides et Amines
10.6 Produit(s) de décomposition dangereux	Peut se décomposer dans un incendie en dégageant des fumées toxiques. Monoxyde de carbone, Dioxyde de carbone, Phénoliques.

SECTION 11 INFORMATIONS TOXICOLOGIQUES

11.1 Informations sur les effets toxicologiques	Toutes les données issues d'enregistrements réalisés auprès de l'ECHA pour les substances mentionnées.
Toxicité aiguë	
Ingestion	Sur la base des données disponibles, les critères de classification ne sont pas remplis. Calcul de l'estimation de la toxicité aiguë du mélange: Estimation CL50 > 2000 mg/kg p.c. /jour.

Révision: 2.0 Date: 17 Novembre 2016

SELON LES RÈGLEMENTS (CE) 1907/2006 (REACH),
1272/2008 (CLP) & 2015/830

www.vishaypg.com

Inhalation	Sur la base des données disponibles, les critères de classification ne sont pas remplis. Calcul de l'estimation de la toxicité aiguë du mélange: Estimation CL50 > 20.0 mg/l.
Contact avec la Peau	Sur la base des données disponibles, les critères de classification ne sont pas remplis. Calcul de l'estimation de la toxicité aiguë du mélange: Estimation CL50 > 2000 mg/kg p.c. /jour.
Corrosion cutanée/irritation cutanée	Skin Corr. 1C; Provoque des brûlures de la peau et des lésions oculaires graves. Résultat du test: Corrosif (EPA OTS 798.4470 (Aigu Cutanée Irritation))
2-Ethyl-2-(hydroxyméthyl)-1,3- Propanediol polymer with (chlorométhyl)oxirane: reaction product: bisphenol-A-(epichlorhydrin) epoxy resin (number average molecular weight ≤ 700): Lésions oculaires graves/irritation oculaire 2-Ethyl-2-(hydroxyméthyl)-1,3- Propanediol polymer with (chlorométhyl)oxirane:	Résultat du test: Irritant pour la peau. (OECD 404) Eye Dam. 1; Provoque des lésions oculaires graves. Résultat du test: Provoque des lésions oculaires graves. Source A (1965) Voir Rubrique: 16
reaction product: bisphenol-A-(epichlorhydrin) epoxy resin (number average molecular weight ≤ 700): Sensibilisation respiratoire ou cutanée 2-Ethyl-2-(hydroxyméthyl)-1,3- Propanediol polymer with (chlorométhyl)oxirane: reaction product: bisphenol-A-(epichlorhydrin) epoxy resin (number average molecular weight ≤ 700): Mutagénicité sur les cellules germinales	Pas de données. Classification harmonisée Skin Sens. 1; Peut provoquer une allergie cutanée. Pas de données. Résultat du test: Positif (OECD 429)
Cancérogénicité	Sur la base des données disponibles, les critères de classification ne sont pas remplis.
Toxicité pour la reproduction 2-Ethyl-2-(hydroxyméthyl)-1,3- Propanediol polymer with (chlorométhyl)oxirane:	Repr. 1B; Peut nuire à la fertilité ou au fœtus. NOAEL 300 mg/kg p.c. /jour (OECD 422)
Toxicité spécifique pour certains organes cibles – exposition unique	Sur la base des données disponibles, les critères de classification ne sont pas remplis.
Toxicité spécifique pour certains organes cibles – exposition répétée	Sur la base des données disponibles, les critères de classification ne sont pas remplis.
Danger par aspiration	Sur la base des données disponibles, les critères de classification ne sont pas remplis.
11.2 Autres informations	Aucun

SECTION 12: INFORMATIONS ÉCOLOGIQUES

12.1 Toxicité	Aquatic Chronic 2: Nocif pour les organismes aquatiques, entraîne des effets néfastes à long terme. Estimation Mélange CL50 > 1 to ≤ 10 mg/l (Poissons) Pas de données.
2-Ethyl-2-(hydroxyméthyl)-1,3- Propanediol polymer with (chlorométhyl)oxirane: reaction product: bisphenol-A-(epichlorhydrin) epoxy resin (number average molecular weight ≤ 700):	Pas de données. Classification harmonisée
12.2 Persistance et dégradabilité	Une partie des composants sont biodégradables.
12.3 Potentiel de bioaccumulation	Le produit a un faible potentiel de bioaccumulation.
12.4 Mobilité dans le sol	Le produit devrait être peu mobile dans le sol.
12.5 Résultats des évaluations PBT et vPvB	Pas classé comme PBT ou vPvB.
12.6 Autres effets néfastes	Rien de connu.

SECTION 13: CONSIDÉRATIONS RELATIVES À L'ÉLIMINATION

13.1 Méthodes de traitement des déchets	Éliminer le produit et/ou son récipient comme un déchet dangereux. Envoyer
--	--

FICHE DE DONNÉES DE SÉCURITÉ

Révision: 2.0 Date: 17 Novembre 2016

**SELON LES RÈGLEMENTS (CE) 1907/2006 (REACH),
1272/2008 (CLP) & 2015/830**

www.vishaypg.com

13.2 Autres informations

après traitement préalable à une installation d'incinération de déchets dangereux appropriée conformément à la législation.

Éliminer le contenu conformément aux réglementations locales, régionales ou nationales.

SECTION 14: INFORMATIONS RELATIVES AU TRANSPORT

	ADR/RID	IMDG	IATA
14.1 Numéro ONU	1760	1760	1760
14.2 Nom d'expédition des Nations unies	CORROSIVE LIQUID N.O.S (2-Ethyl-2-(hydroxymethyl)- 1,3- Propanediol polymer with (chloromethyl)oxirane)	CORROSIVE LIQUID N.O.S (2-Ethyl-2-(hydroxymethyl)- 1,3- Propanediol polymer with (chloromethyl)oxirane)	CORROSIVE LIQUID N.O.S (2-Ethyl-2-(hydroxymethyl)- 1,3- Propanediol polymer with (chloromethyl)oxirane)
14.3 Classe(s) de danger pour le transport	8	8	8
14.4 Groupe d'emballage	III	III	III
14.5 Dangers pour l'environnement	Substance dangereuse pour l'environnement	Polluant Marin	Substance dangereuse pour l'environnement
14.6 Précautions particulières à prendre par l'utilisateur	Voir Rubrique: 2		
14.7 Transport en vrac conformément à l'annexe II de la convention MARPOL 73/78 et au recueil IBC	Non applicable		
14.8 Renseignements supplémentaires	Aucun		

SECTION 15: INFORMATIONS RÉGLEMENTAIRES

15.1 Porter un appareil de protection des yeux/du visage.

15.1.1 Règlements de l'UE

Autorisations et/ou Restrictions à l'Utilisation
CoRAP évaluation des substances

Sans restriction

bisphenol-A-(epichlorhydrin) epoxy resin (number average molecular weight ≤ 700): Substance évaluée en 2012; l'Etat Membre d'évaluation a proposé de demander aux déclarants de fournir des informations supplémentaires

15.1.2 Règlements nationaux

Rien de connu.

15.2 Évaluation de la sécurité chimique

Une évaluation de la sécurité chimique REACH n'a pas été réalisée.

SECTION 16: AUTRES INFORMATIONS

Sections contenant des révisions ou mises à jour: 1-16. Classification de la substance / du mélange est mise à jour . Nouveau format de fiches de données de sécurité selon Règlement (UE) n° 2015/830. Veuillez examiner cette fiche de données de sécurité attentivement.

References:

Fiche de données de sécurité pré-existante (FDS), Enregistrement(s) ECHA pré-existant bisphenol-A-(epichlorhydrin) epoxy resin (number average molecular weight ≤ 700) (N° CAS 25068-38-6) et 2-Ethyl-2-(hydroxymethyl)-1,3- Propanediol polymer with (chloromethyl)oxirane (N° CAS 30499-70-8). Classification harmonisée for reaction product: bisphenol-A-(epichlorhydrin) epoxy resin (number average molecular weight ≤ 700) (N° CAS 25068-38-6), l'Inventaire public des classifications et étiquetages (C&L) de Limestone (N° CAS 1317-65-3) et 2-Ethyl-2-(hydroxymethyl)-1,3- Propanediol polymer with (chloromethyl)oxirane (N° CAS 30499-70-8).

1. Source A (1965) - "Hazardous Substances Regulations" under the U.S.A. rederel Hazardous Substances Labelling Act Sect. 191.12

Classification UE: Cette Fiche de Données de Sécurité a été réalisée conformément aux règlements CE 1907/2006 (REACH), 1272/2008 (CLP) & 2015/830.

Classification de la substance ou du mélange Selon le Règlement (CE) No 1272/2008 (CLP)	Procédure de classification
Skin Corr. 1C; H314	Calcul du seuil
Eye Dam. 1; H318	Calcul du seuil
Skin Sens. 1; H317	Calcul du seuil

FICHE DE DONNÉES DE SÉCURITÉ

Révision: 2.0 Date: 17 Novembre 2016

**SELON LES RÈGLEMENTS (CE) 1907/2006 (REACH),
1272/2008 (CLP) & 2015/830**

www.vishaypg.com

Repr. 1B; H360	Calcul du seuil
Aquatic Chronic 2; H411	Calcul récapitulatif

LÉGENDE

LTEL	Limite d'exposition prolongée
STEL	Limite d'exposition (15 min)
DNEL	Niveau dérivé sans effet (DNEL)
PNEC	Concentration prévisible sans effet (PNEC)
PBT	PBT: Persistant, Bioaccumulable et Toxique
vPvB	vPvT: très Persistant et très Toxique
OECD	Organisation de coopération et de développement économiques
SCL	Limite de concentration spécifique

Classification des dangers / Code de classification:

Skin Corr. 1C; La peau Corrosif Catégorie 1C
Skin Irrit. 2; La peau Irritation Catégorie 2
Skin Sens. 1; Catégorie Sensibilisation cutanée 1
Eye Dam. 1; Catégorie Lésions oculaires 1
Eye Irrit. 2; L'oeil Irritation Catégorie 2
Repr. 1B; Toxicité pour la reproduction Catégorie 1B
Aquatic Chronic 2; Écotoxicité aquatiques et terrestres Exposition à long terme Catégorie 2

Mention(s) de Danger

H314: Provoque des brûlures de la peau et des lésions oculaires graves.
H315: Provoque une irritation cutanée.
H317: Peut provoquer une allergie cutanée.
H318: Provoque des lésions oculaires graves.
H319: Provoque une sévère irritation des yeux.
H360: Peut nuire à la fertilité ou au fœtus.
H411: Toxique pour les organismes aquatiques, entraîne des effets néfastes à long terme.

Conseils de formation : Il est recommandé de prendre en considération les procédures d'utilisation, ainsi que l'exposition potentielle des utilisateurs, afin de déterminer si un haut niveau de protection est nécessaire.

Dégagements de responsabilité

Cette fiche complète les notices techniques d'utilisation mais ne les remplace pas. Les renseignements qu'elle contient sont basés sur l'état de nos connaissances relatives au produit concerné à la date indiquée. Ils sont donnés de bonne foi. L'attention des utilisateurs est en outre attirée sur les risques éventuellement encourus lorsqu'un produit est utilisé à d'autres usages que ceux pour lesquels il est conçu. Elle ne dispense en aucun cas l'utilisateur de connaître et d'appliquer l'ensemble des textes réglementant son activité. Il prendra sous sa seule responsabilité les précautions liées à l'utilisation qu'il fait du produit.

Annexe à la fiche de sécurité étendue (eFDS)

Pas d'informations disponibles.